

Le voyage à Bristol

Vers la fin de la première année de mon rectorat, je trouvai dans mon courrier un petit livre luxueusement édité, publié par l'Université de Bristol et intitulé *The Life of a University* (1). C'est l'histoire familière, voire anecdotique, certes « unformal », remontant à l'époque des débuts de l'indépendance belge, des origines modestes et purement locales d'une Université encore jeune. La Charte Royale qui l'institua et l'Acte qui la régit datent de 1909; ils sont reproduits dans le calendrier annuel. Après l'exposé historique, l'opuscule décrit d'une manière compréhensive et agréable l'état actuel de tous les départements et services, des organisations estudiantines et sociales et des projets d'avenir. On apprend ainsi, sans éprouver d'ennui, mais au contraire avec un vif intérêt, tellement l'ouvrage est peu académique, comment cette jeune Université de province est arrivée à une notoriété effective, *sans avoir poursuivi jamais d'autre but que celui, apparemment modeste, d'être l'Université des comtés du sud-ouest de l'Angleterre et de permettre aux étudiants de cette région de poursuivre l'accès à la maîtrise dans les grandes universités anglaises traditionnelles.* Mais elle s'est appliquée à réaliser ce but modeste avec tant de conviction qu'elle a atteint une situation beaucoup plus élevée. Elle est devenue notamment un des centres de recherches en physique qui comptent dans le monde. Le professeur C. F. Powell a obtenu le prix Nobel de physique en 1950. Le professeur physicien N. F. Mott est bien connu à l'Université de Liège, où il a fait fréquemment des conférences. D'une manière générale, la Faculté des Sciences est remarquable et plus fréquentée que la nôtre. 143 étudiants y sont inscrits *pour la recherche*, dont plus de 60 en physique, appartenant à 20 nations. Ceci en plus des étudiants ordinaires qui, au nombre de 564, surpassent les étudiants de notre faculté des sciences. L'enseignement est à la pointe du progrès. J'y relève une chaire de chimie biophysique, dont le titulaire, le Dr D. D. Eley, a conféré à l'Université de Liège. Il y a des chaires de chimie des insecticides et des fongicides, d'anesthésie, d'analyse spectroscopique, de chirurgie plastique, de neuro-chirurgie, de chirurgie thoracique, de grec hellénistique, de neurologie expérimentale, de catalyse, d'aramaïque et de syriaque, d'art dramatique, etc...

(1) *The Life of a University*, by B. Cottle et J. W. Sherborne, published for the University of Bristol by J. W. Arrowsmith, Ltd. Printers to the University.

L'enseignement est très complet, plus qu'à Liège. Il comprend les « Arts » (Philosophie et Lettres, Commerce, Sciences sociales), le Droit, les Sciences, la Médecine, y compris la médecine vétérinaire, le « Génie » (sciences appliquées), l'Éducation (correspondant à notre Institut supérieur de Sciences pédagogiques, mais plus étendu dans son champ d'action), enfin l'agronomie. Une section rare dans le monde et unique en Grande-Bretagne est consacrée à l'étude scientifique de l'art dramatique. Subventionnée par la Fondation Rockefeller, elle possède une scène expérimentale. Ce n'est pas une école professionnelle; elle ne forme pas des acteurs, encore moins des dramaturges. Son but est l'étude universitaire de l'art du théâtre en général. Cet enseignement peut être compris dans le grade général de bachelier-ès-arts (B. A.), mais des grades plus élevés (master et doctor) peuvent être pris dans la spécialité. On signale quatre étudiants travaillant à la recherche pour ces grades supérieurs d'art dramatique. La très renommée Colston Research Society a consacré son colloque international annuel de 1951 à « La responsabilité des Universités envers le théâtre ».

Le développement de l'Université de Bristol n'est pas dépourvu de perspectives d'avenir. J'extrais ce qui suit du rapport annuel du Conseil de l'Université à la Cour (1).

« Les plans de l'Université sont réalistes; ils tiennent compte de l'insuffisance actuelle des installations et de l'improbabilité d'aucun progrès sensible des constructions dans un avenir proche. En conséquence, il n'y a pas de suggestion d'aucun agrandissement important en dehors de ceux qui sont impliqués dans les projets actuels, tels que le développement de l'École vétérinaire et la construction de l'École d'Ingénieurs (la construction de la nouvelle École est en cours — note de l'auteur). Le but sera plutôt de consolider les nombreux cours nouveaux institués depuis la guerre et de limiter les nouvelles créations à celles qui résultent naturellement du travail actuellement en cours. Ceci ne signifie pas que l'Université manque de vitalité; sa vigueur a été amplement prouvée par la portée des propositions nécessaires avancées, et il est digne d'être noté que presque chaque département projette d'accroître les facilités pour les « postgraduates » (traduction impossible en français, correspond en somme aux doctorats à l'Université de Liège — note de l'auteur), dans l'opinion que la qualité du travail fait dans une Université, autant dans l'enseignement que dans la recherche, dépend d'un corps suffisant de travail de « postgraduate » (de doctorat — note de l'auteur).

... En ce qui concerne les installations académiques, l'Université espère achever la nouvelle École d'Ingénieurs et commencer le travail de la nouvelle École de Médecine, regardée comme urgente dès avant la guerre. Ces deux projets rendront vacants beaucoup d'espace nécessaire pour les départements des sciences. L'insuffisance

(1) University of Bristol. Annual Report of Council to Court. November 1951.

de la salle de lecture de la bibliothèque devient aiguë et, dès que ce sera possible, l'Université achèvera le projet original de Sir George Oatley en allongeant la bibliothèque principale du double de sa longueur actuelle. Des plans sont à l'étude pour l'édification de deux nouveaux immeubles de logement, le but à long terme de l'Université étant de créer assez de logements pour permettre à chaque étudiant full-time de passer deux ans dans un home. Les besoins de l'Union des Etudiants ne sont pas perdus de vue. Les développements académiques proposés comprennent l'extension des études théologiques, non seulement dans les collèges associés, mais aussi à l'Université même, conduisant autant que possible à l'établissement d'une Faculté de Théologie pendant le lustre 1957-62. Il y a aussi possibilité que l'Université puisse assumer de nouvelles responsabilités pour l'étude de l'Architecture. Ceci résulte d'un événement de la session écoulée. Après des discussions détaillées au sein de l'Université et aussi entre des représentants de l'Université et les autorités de l'Académie, un accord a été établi au sujet d'une ordonnance associant l'Académie Royale d'Architecture de l'Ouest de l'Angleterre à l'Université. Actuellement, aucune des responsabilités financières de l'Académie n'a été élevée à son organe directeur et il n'y a pas d'ordre d'établir une Ecole d'Architecture dans l'Université. Mais l'aboutissement de l'accord d'association doit signifier qu'en temps voulu, quand les circonstances seront opportunes, l'intention des deux parties est que leurs relations deviennent de plus en plus étroites. »

J'arrête ici ce trop copieux extrait, mais je n'ai pu m'empêcher de le reproduire, tellement il peut et doit donner à réfléchir aux personnes tant soit peu informées des conditions administratives et générales de l'Université de Liège.

Bornons-nous à constater que même dans le régime prévu par le nouveau projet de loi déposé devant le Corps législatif par M. P. Harmel, Ministre de l'Instruction publique, il ne sera au pouvoir d'aucune autorité d'une Université de l'Etat belge de présenter un rapport approchant du caractère de l'extrait reproduit ci-dessus du rapport du Conseil de l'Université de Bristol, qui reflète l'autonomie la plus large. Pour compléter le tableau très général que *The Life of a University* donne de l'Université de Bristol, j'extraits d'un document officiel britannique ⁽¹⁾ les renseignements suivants.

Les recettes totales de l'Université de Bristol en 1950-1951 se sont élevées à £ 933.345, dont 64,2 % proviennent de subventions parlementaires et 12,1 % du minerval (inscriptions, etc...), 12,1 % de la

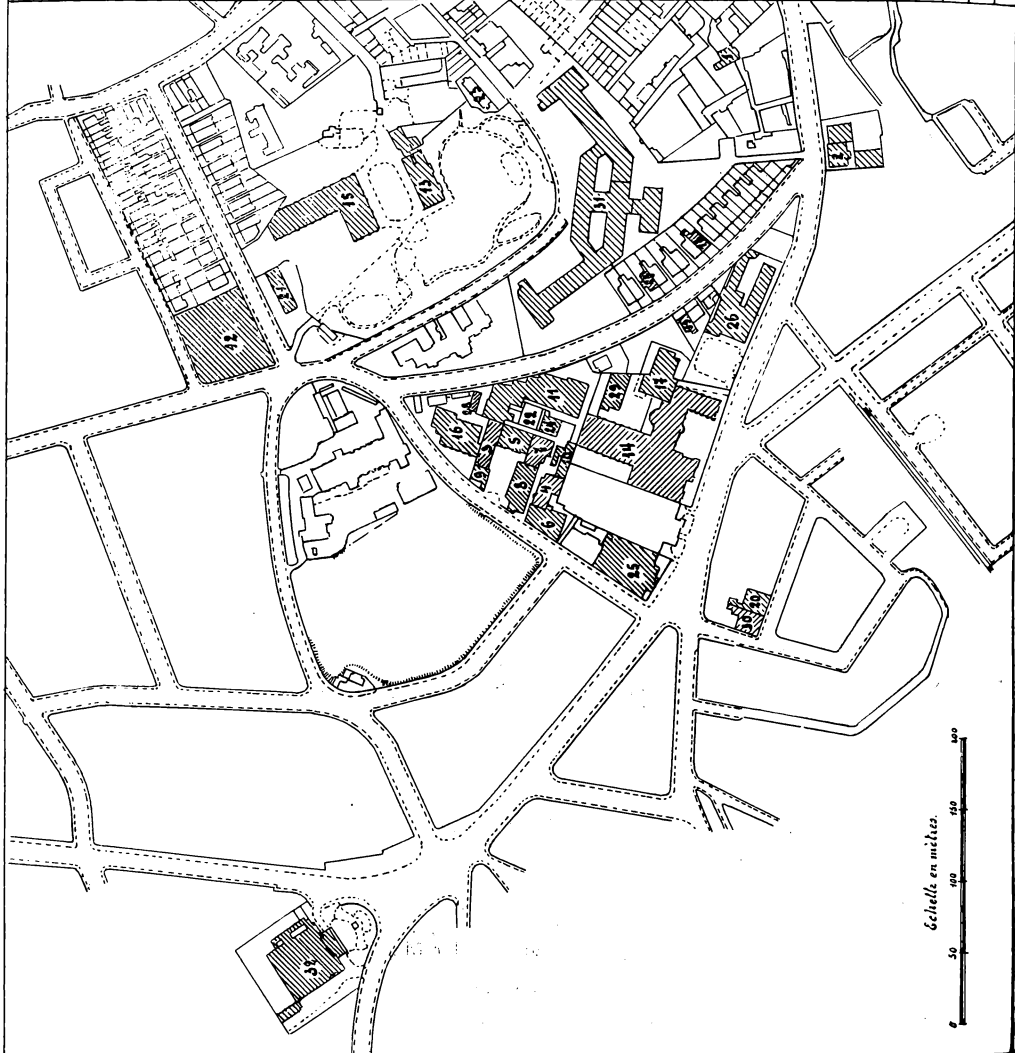
(1) University Grants Committee. Returns from Universities and University Colleges in receipt of Treasury Grant. Academic Year, 1950-51. Presented by the Chancellor of the Exchequer to Parliament by Command of Her Majesty August 1952, London. H. M. Stationery Office.

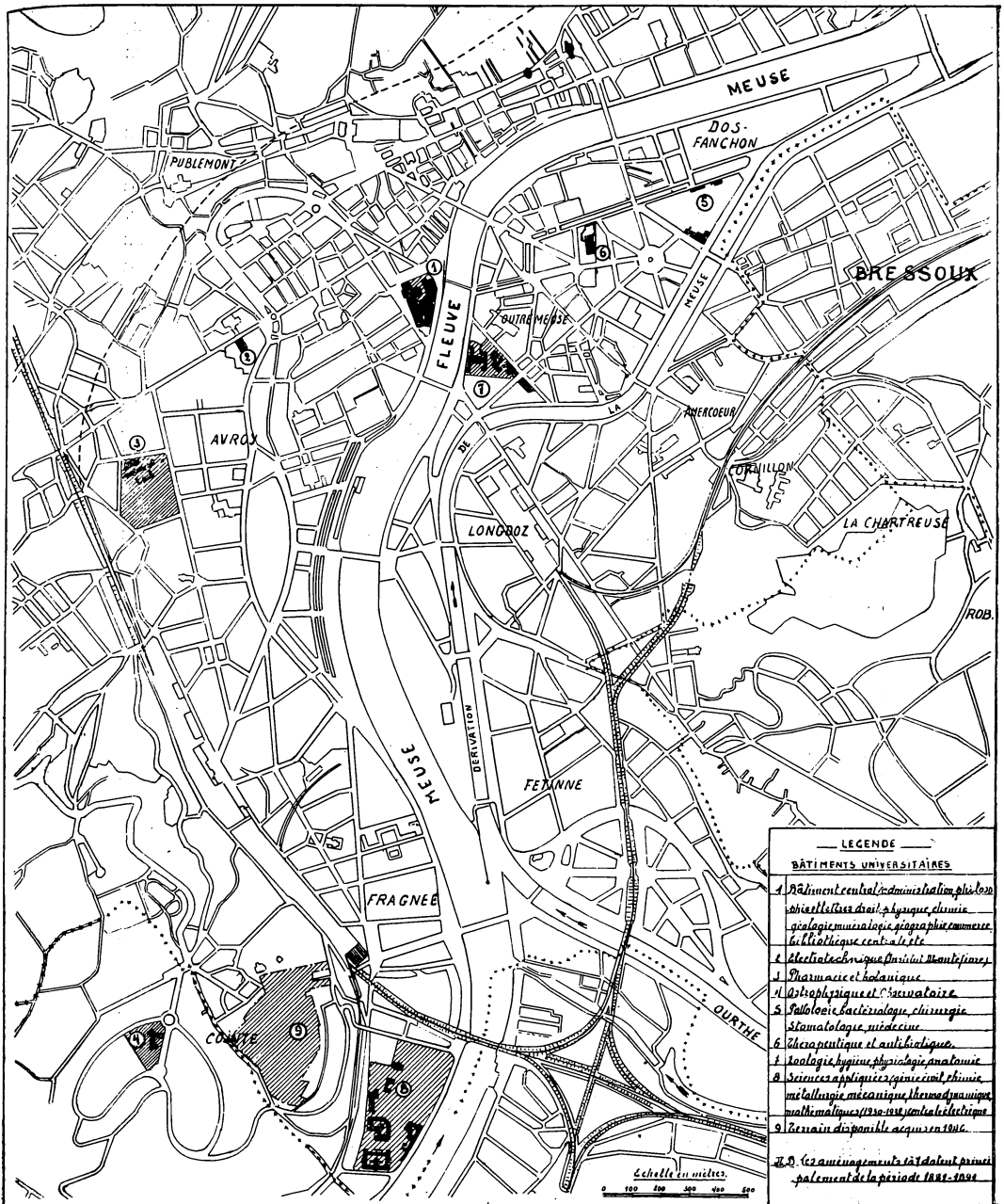
La lecture de ce document est du plus extrême intérêt pour toute personne s'intéressant aux questions essentielles de l'existence des Universités.

Université de Bristol

légende

1.	ÉCOLE DE MÉDECINE INITIALE	1853
2.	COLLEGE UNIVERSITAIRE INITIAL (FOUR)	1876
3.	BIBLIOTHÈQUE ZOOLOGIQUE	1880
4.	ANATOMIE	1880
5.	GÉOLOGIE	1883
6.	GÉOGRAPHIE, MINEURS ÉCOLE DE MÉDECINE	1884
7.	GÉOLOGIE	1885
8.	ANATOMIE, GÉOGRAPHIE	1900
9.	BOTANIQUE, ZOOLOGIE	1904
10.	CHIMIE	1905
11.	CHIMIE, PHYSIOLOGIE, PHARMACOLOGIE	1910
12.	JARDIN BOTANIQUE, CHIMIE, BARRIÈRE	1916
13.	LABORATOIRES DE CHIMIE (PÉRIODE D'ÉDUCATION)	1911
14.	MATHÉMATIQUES, MÉCANIQUE, OPTIQUE	1915
15.	ROYAL FORT, PHYSIQUE, MATHÉMATIQUES	1911
16.	BOTANIQUE, ZOOLOGIE	1933
17.	CHIMIE, NOUVELLE ÉDUCATION DE BIOMÉTRIQUE	1944
18.	GÉOLOGIE, AGRICULTURE	1946
19.	ÉSCADRIÈRE AÉRIENNE UNIVERSITAIRE	1946
20.	INDUSTRIELLES, TRÉSORIER MILITAIRE	1946
21.	PHARMACOLOGIE, PHARMACOLOGIE	1941
22.	CHIMIE	1941
23.	ÉDUCATION (PÉRIODE)	1941
24.	CHIMIE	1946
25.	RECELTOIRE	1949
26.	ÉCOLE VÉTÉRINAIRE	1950
27.	SCIENCES ÉCONOMIQUES	1950
28.	ZOOLOGIE	1951
29.	CHIMIE BIOLOGIQUE	1951
30.	ÉDUCATION DES ADULTES	1951
31.	ÉTOILE D'INGÉNIEURS (PER CONSTRUCTION)	1951
32.	AGRICULTURE BIOMÉTRIQUE (PÉRIODE DES ÉDUCATION)	1950





- LEGENDE —
- BÂTIMENTS UNIVERSITAIRES
- 1 Bâtiment central: administration, philosophie, lettres, sciences, droit, physique, chimie, géologie, minéralogie, géographie, commerce, faculté de théologie, centrale, etc.
 - 2 Pharmacie et botanique
 - 3 Anatomie et physiologie
 - 4 Anatomie, bactériologie, chirurgie, stomatologie, médecine
 - 5 Chimie, astronomie, physique, mathématiques
 - 6 Zoologie, hygiène, physiologie, anatomie
 - 7 Sciences appliquées, géométrie, physique, métallurgie, mécanique, thermodynamique, mathématiques, chimie, etc.
 - 8 Terrain disponible acquis en 1916.
 - 9 Les aménagements à réaliser pour le paiement de la période 1916-1918.
- Échelle en mètres.
0 100 200 300 400 500

rémunération de services rendus, 6,1 % de fondations, 0,5 % de dons, et 3,8 % de subventions d'autorités locales.

Les dépenses se sont élevées à £ 902.703, se répartissant comme suit : 5,1 % pour l'administration, 73,8 % pour les dépenses scientifiques, traitements compris, 7 % de dépenses diverses, 11,5 % de dépenses domestiques (entretien, chauffage, éclairage, personnel général d'entretien, etc...).

Le personnel scientifique compte 344 unités, dont 39 professeurs et 188 chargés de cours. Le nombre total d'étudiants full-time est 2515. Le budget de 1950-51 était en considérable augmentation sur celui de 1949-50 (dépenses £ 741.112) et doit dépasser actuellement £ 1.000.000.

Après avoir pris avec l'Université de Bristol le contact bref, mais bien préparé, dont je traiterai plus loin, après avoir partagé avec quelques collègues, au réfectoire de cette Université, à l'étage réservé aux professeurs, un cordial lunch d'austérité britannique, j'en suis revenu avec une grande admiration pour l'organisation de l'enseignement universitaire en Grande-Bretagne et aussi pour l'esprit universitaire qui est la conséquence de cette organisation. Le système anglais justifie les bases saines de la loi fondamentale de l'enseignement supérieur en Belgique, qui stipule en son article 7 : « Des subsides seront accordés aux Universités (de Gand et de Liège) pour les bibliothèques, jardins botaniques, cabinets et collections, et pour subvenir à tous les besoins de l'instruction ». Seulement on s'est chez nous complètement détourné de l'esprit de ces bases.

J'ajouterai encore une remarque. Les chiffres cités ci-dessus établissent qu'à l'Université de Bristol, les frais annuels par étudiant s'élèvent aux environs de 360 livres, que nous pouvons considérer comme l'équivalent monétaire de 50.000 francs belges, mais qui représentent une puissance d'achat locale certainement plus grande. Pour la même année, d'après le budget de l'enseignement supérieur, cette dépense s'élèverait à moins de 45.000 francs en moyenne pour chaque étudiant des Universités de Gand et de Liège, mais ce sont là des prévisions, non des comptes. La comparaison de l'effort financier de la Grande-Bretagne et de la Belgique pour les Universités ne serait pas modifiée en faveur de notre pays, je pense, si l'on tenait compte en outre des « scholarship » ou bourses d'études et des « grants » ou subventions pour recherches, notamment du D. S. I. R. (1)

Quoi qu'il en soit, le parallèle me paraît susceptible de rectifier les idées de beaucoup sur la prospérité réelle des établissements d'enseignement supérieur dans notre pays, alors que la Belgique est réputée prospère. Il pourra aussi les convaincre que les doléances incessantes des universités traduisent un sentiment d'inquiétude qu'il est du devoir des autorités académiques de faire connaître.

Mais mon intention n'est pas de développer ces questions ici.

Mon dessein est beaucoup plus limité et pourtant déjà assez difficile pour que je ne l'aborde pas sans être conscient de sa gravité. Le

(1) Department of Scientific and Industrial Research.

petit livre cité en commençant : *The Life of a University*, m'est parvenu à une époque où mon attention était fortement sollicitée par la question des bâtiments de l'Université de Liège, au sujet de laquelle mes premières réflexions ont été publiées par le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège* (1). En le parcourant j'ai été frappé aussitôt par deux points également contrastants avec la situation liégeoise. Les bâtiments de l'Université de Bristol sont étroitement groupés sur un terrain exigu et la situation est considérée avec satisfaction et optimisme; tout en déclarant qu'on est un peu à l'étroit, on fait gentiment l'éloge des installations existantes.

A Liège, les bâtiments sont dispersés d'une manière sans pareille; ils font l'objet d'une critique sévère, unanime et publique.

Y a-t-il là une relation de cause à effet? La question de la construction de nouveaux bâtiments étant brûlante à Liège et devant nécessairement, dans un avenir plus ou moins proche, se dénouer, il est d'une importance considérable de rechercher la réponse à la question posée ci-dessus, dans le but d'éviter que de nouveaux travaux, de nouvelles dépenses, de nouveaux efforts, ne conduisent encore à des résultats désastreux, comme ceux que les récents incidents de l'Université de Gand (motion de la Faculté de Médecine et grève des étudiants en décembre 1952) ont mis en lumière en ce qui concerne le nouvel hôpital universitaire de cette ville.

Le premier élément du livre de Bristol qui ne pouvait manquer de frapper ma vue est un plan général des établissements de l'Université, qui figure sur les deux faces intérieures de la reliure. Il me frappa violemment, tant le groupement était serré. Mais il n'y avait aucune indication d'échelle et les spéculations auxquelles je fus obligé de ce fait me rendirent perplexe. Aussi écrivis-je sans tarder à l'Université de Bristol pour demander un plan comportant l'indication de l'échelle. Il me fut aimablement envoyé et c'est celui que j'ai fait reproduire à la planche I, avec les indications extraites du plan figurant dans *The Life of a University*. Mes lecteurs pourront en déduire aussitôt deux observations capitales :

1) Tous les bâtiments de l'Université (y compris la nouvelle Ecole d'Ingénieurs en construction) tiennent sur une surface de terrain inférieure à 7 hectares (il faut en effet tenir compte du musée et de la galerie d'art, du collège baptiste et de nombreux immeubles qui y sont enclavés).

Cependant, des espaces y sont encore réservés pour des extensions et des constructions nouvelles et le parc du Royal Fort est un jardin agréable et remarquablement soigné.

2) On constate que les constructions ont été édifiées suivant une progression continue dont le rythme s'est d'ailleurs accéléré au cours des dernières années.

(1) La question des bâtiments de l'Université de Liège, in *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, n° 1, 1951.

En regard de cette situation, dont l'Université de Bristol est satisfaite et qui lui paraît réserver son avenir, l'Université de Liège dispose actuellement de près de 25 hectares de terrains, sur lesquels ses bâtiments sont dispersés d'une manière sans pareille.

D'autre part, outre le fonds ancien du bâtiment central, qui remonte à plusieurs siècles, tous les bâtiments sont soit de la période 1881-1891, soit de la période 1930-1937 (pl. II).

D'un côté donc, la continuité dans le temps et dans l'espace, dont on se félicite, de l'autre, la discontinuité, la dispersion dans l'espace et dans le temps, dont on se mord les poings.

Tel est le contraste total dont nul ne peut manquer d'être frappé comme je le fus. Et à ce point que je me demandai si je pouvais céder à cette impression sans contrôle, si la magie de la photographie et l'évident souci de plaire des auteurs de *The Life of a University* n'embellissaient pas à loisir une situation qui pouvait paraître moins avantageuse sur place. Je me proposai donc d'aller voir de mes yeux et de m'enquérir de ces différences. Sir Philip Moriss, vice-chancellor de l'Université de Bristol, m'accorda très aimablement la permission de faire cette visite à la date qui me convenait. Il était lui-même absent à cette époque, mais je fus excellemment reçu et documenté par M. H. C. Butterfield M. A., Registrar and Secretary et aussi par quelques collègues présents en cette époque de vacances au début de septembre 1952, parmi lesquels je dois particulièrement remercier MM. N. F. Mott (physique) et Macgregor Skene (botanique). J'ai parlé librement à M. H. C. Butterfield et à M. C. M. Singer M. A. Bursar (Conservateur), qui s'occupe plus spécialement des plans et projets et de l'entretien des bâtiments, ainsi qu'à de nombreux collègues, dont j'ai visité les instituts, les salles de cours, les salles de travaux et de collections et les laboratoires. J'ai rôdé seul autour de tous les bâtiments, que j'ai considérés par l'extérieur. Je n'ai pas tout visité à l'intérieur, mais j'ai tout de même vu beaucoup de services (sauf les cliniques médicales, qui sont dans les hôpitaux) et je crois avoir quelque aptitude professionnelle à apprécier des bâtiments. J'ai été conduit aussi sur les chantiers de la nouvelle Ecole d'ingénieurs et j'ai visité en détails la toute récente Ecole de médecine vétérinaire, qui n'abrite que les services pré-cliniques.

Je dois à la simple et pure vérité de dire que j'ai tout trouvé dans un état remarquable. Je ne porte pas de jugement de valeur. Il y a certes quelques inconvénients à certains bâtiments, quelques erreurs de conceptions; des sacrifices ont dû être faits à une esthétique qui relève du caractère local et qui peut ne pas correspondre à mon goût. Mais précisément je ne crois pas avoir le droit de juger cela, car ces sacrifices sont la contrepartie du mécénat local qui a permis d'édifier la plupart des bâtiments antérieurs à la dernière guerre (c'est-à-dire la majeure partie de l'Université actuelle, due surtout à la munificence de la famille Wills). Et cette adaptation au cadre local est un signe visible de la place que l'Université occupe dans la vie publique de la

cité. J'en considère comme symbole le fait que le bâtiment principal possède le beffroi le plus imposant de la ville et il contient la quatrième cloche d'Angleterre (par le poids, qui est de 10 tonnes) et la plus grave (mi-bémol). Dans mon vieil hôtel tout proche, j'ai été éveillé à sept heures du matin par les premiers coups journaliers de « Big George » et aussitôt après, j'ai entendu naître partout aux alentours des bruits banals d'activité humaine. L'Université rythme, par les sons profonds de sa grande cloche, la vie des habitants de la fière et vieille cité de Bristol, la ville aux plus de cent églises anciennes et aux deux évêchés, la ville remplie de souvenirs d'histoire, la ville d'élection des Wesley, la ville célébrée par le Dr Samuel Johnson, par Pepys, par Charles Dickens, par Daniel Defoe, par Robert Louis Stevenson, le port d'attache des Cabot, le berceau de Th. Lawrence, la ville des mécènes Colston et Wills, la ville de l'aviation, de l'avion géant Brabazon. « Big George » donne le signal de l'action quotidienne, sonne les séquences de la journée, anime encore les heures vespérales et se tait pendant le repos nocturne. Je ne connais personnellement aucune autre Université si fortement imprimée dans le cadre local, mais je crois que c'est psychologiquement excellent.

L'Université est édifiée à la lisière de Clifton, le meilleur quartier résidentiel de la ville, en un endroit de construction moyennement dense. L'architecture assez décorée des bâtiments de 1880 à 1939 en est une conséquence. Les bâtiments plus récents sont d'une architecture plus simple.

Mais tous les aménagements des services sont très pratiques, même quand ils ont de l'apparat, comme c'est le cas des locaux à l'usage général des étudiants et du public et pour les cérémonies académiques. Tous les services généraux et administratifs auxquels doivent avoir accès les étudiants, les membres du personnel enseignant et le public, ainsi que la bibliothèque principale, les salles du conseil, de réception et la grande salle académique, sont bien groupés, facilement accessibles et d'une architecture relevée, discutable quant au style, mais volontairement imposante et qui impressionne le visiteur, comme elle doit certes impressionner l'étudiant.

L'entretien est à tous points de vue remarquable. Ma visite, au début de septembre, se situait en période de vacances. Dans tous les locaux que j'ai visités, j'ai trouvé des équipes d'entretien et de nettoyage d'une activité bien ordonnée; tout et partout était remis en bon état et prêt au commencement de l'activité académique. J'y ai éprouvé exactement les mêmes impressions que celles que l'on rencontre dans les installations d'une grande affaire privée prospère et bien tenue. Je n'y ai point vu de bicyclettes abandonnées à l'intérieur, dans les couloirs; pas de détritrus ni de décombres dans aucun coin de cour. Pas la moindre cour, pas le moindre jardin, pas de coin extérieur le plus secret, pas d'abri d'animaux, jusqu'à la cour de l'institut vétérinaire, avec son abattoir et son crématoire, rien qui ne soit rigoureusement propre et strictement tenu.

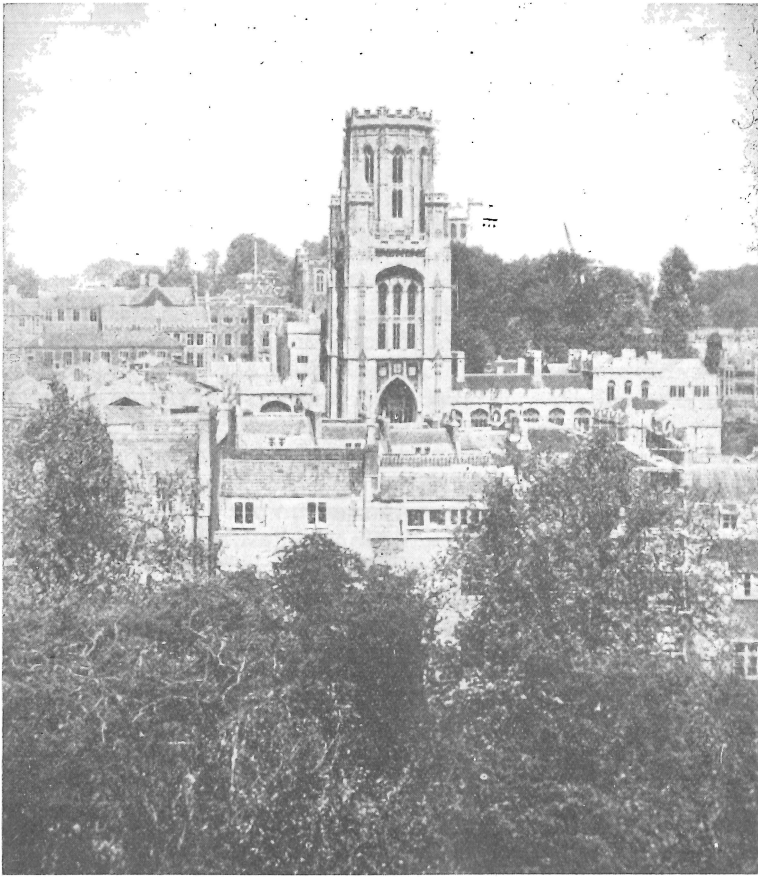
Je me suis ainsi convaincu de visu que *The Life of a University* donnait, dans son esprit plaisant, une description entièrement véridique.

J'ai interrogé les professeurs que j'ai rencontrés; beaucoup n'ont pas attendu mes questions pour répondre à ce que je leur aurais demandé. L'économie d'espace est partout visible et personne ne s'en plaint. On ne trouve certes pas qu'il y ait trop; on trouve que c'est suffisant et que l'on peut s'accommoder de l'espace disponible. Naturellement, on pourrait dans certains services les plus actifs utiliser un plus grand espace, par exemple à l'Institut de physique, vraiment très occupé et encombré, mais où tout est cependant parfaitement en ordre. Les professeurs font des remarques de ce genre, non pas qu'il y a trop peu d'espace, mais que l'espace disponible n'est pas utilisé au mieux. Par exemple, comme il manque à l'Institut de physique des cabinets de travail particuliers, on ne déplore pas qu'il y en ait trop peu, mais on regrette que ceux qui existent soient trop grands; on souhaiterait les voir diviser en deux, ce qui ferait le compte. On juge par là de l'effet de l'esprit d'économie d'espace et d'efficacité sur les conceptions des professeurs.

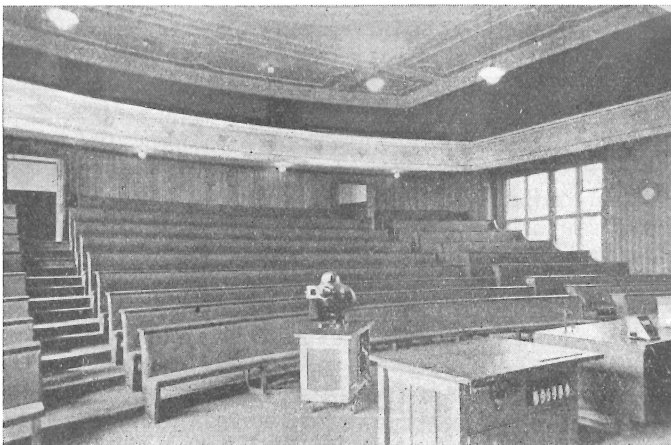
J'ai visité le service du professeur C. F. Powell, Prix Nobel de Physique 1950. Son laboratoire est à vrai dire l'espace qui entoure le globe. La flotte et l'aviation militaires britanniques sont à sa disposition dans le monde entier pour ses expériences sur les radiations cosmiques. Il prépare à Bristol des ballons de grandes dimensions en matière plastique, dont la technique de confection est parfaitement mise au point et soigneusement contrôlée. Comme la hauteur de ces ballons est considérable, il lui fallait un local de grande longueur mais de largeur assez réduite, qui n'existait pas. On a édifié un baraquement léger et provisoire sur la toiture terrasse en béton translucide de l'Institut de physique, qui a été recouverte d'étroites passerelles de caillebotis entourant la longue table de montage des ballons et sur lesquelles on circule. Cette installation de fortune semble rendre le professeur Powell très heureux. Il parle avec satisfaction de ses ballons et n'a pas un mot de reproche pour le local qui lui permet de les confectionner. C'est ainsi, peut-être, que l'on devient Prix Nobel.

* * *

Mais qui est responsable de cet état de choses? *The Life of a University* n'en souffle mot et j'allais à Bristol pour l'apprendre. M. H. C. Butterfield me l'a dit sans aucun mystère; il m'a même remis un beau livre relié en percaline rouge, intitulé « *University of Bristol, Calendar 1951-52* », que les étudiants et le public peuvent se procurer au prix de 10/6, et aussi un exemplaire de l'« *Annual Report of Council to Court, 1950-51* », dont j'ai donné plus haut la traduction d'un extrait.



Vue générale de l'Université de Bristol



Amphithéâtre de physique

« Le Calendar » n'a pas d'équivalent dans les Universités belges. Ce n'est ni un programme horaire des cours, ni un rapport annuel. C'est plus que le « Livre de l'Étudiant » de certaines Universités françaises; on y trouve tous les renseignements possibles sur l'organisation légale, administrative, académique et scientifique de l'Université, sur l'organisation des études et des examens et sur les droits d'inscription. Cela me paraît un livre très précieux, car il rappelle annuellement à toute personne appartenant à l'Université ce qu'elle doit savoir et ne jamais oublier. Je n'entrerai pas dans les détails de l'organisation très complexe. Je me bornerai à indiquer qu'il y a cinq Facultés comme à Liège; dans l'ordre : Arts, Science, Médecine, Engineering and Law (l'ordre d'énonciation est donc le même qu'à Liège sauf que le Droit est placé après les Sciences Appliquées). Mais ces Facultés comprennent la médecine vétérinaire, l'agronomie et l'art dramatique qui font défaut à Liège.

L'organe suprême est la Cour, qui se réunit une fois l'an, en novembre, sous la présidence du Chancellor (qui est actuellement le Right Honourable Winston S. Churchill), pour recevoir notamment le Rapport annuel du Council, dont un extrait a été reproduit plus haut en traduction. Elle contrôle le Council et y nomme un nombre important de membres.

Le Council est le vrai Conseil d'Administration de l'Université. Il se réunit six fois par an, aux dates fixées par le Calendar dès le début de l'année (il en est de même pour les réunions de tous les comités permanents du conseil, des conseils de faculté, des jurys d'examens, etc...). Le Council a un président extérieur à l'Université; il a d'ailleurs rang hiérarchique après le pro-vice-chancellor (ou pro-recteur). Le Senate (l'équivalent de notre Conseil académique), qui ne compte que 55 membres, est présidé par le vice-chancellor (recteur). Ensuite, il y a les conseils des Facultés et des Ecoles ou Instituts, tous présidés par le vice-chancellor (recteur), bien que chaque Faculté ait un doyen (Dean). De nombreux professeurs sont membres de plein droit des conseils de plusieurs facultés ou instituts.

Le Council et le Senate exercent leur action par de nombreux comités permanents ou existant en vertu d'ordres permanents du Council. Parmi les comités permanents, celui qui est responsable de l'état de chose décrit plus haut est le « Developments Committees ». Ce Comité est très restreint, il comprend : 1) le président du Council; 2) le président adjoint du Council; 3) le trésorier (étranger à l'Université, qui suit dans l'ordre hiérarchique des autorités académiques le président du Council); 4) le président du « General Purposes Committee »; 5) le Vice-Chancellor (recteur); 6) le Pro-Vice-Chancellor (pro-recteur); tous ex-officio; 7, 8, 9) deux professeurs et un membre du Council, nommés par le Council.

On me dit spontanément que c'est « a strong committee », c'est-à-dire qu'il a de l'autorité. « It is not impressed by those who shout the loudest » me dit-on lorsque je manifeste un léger scepti-

cisme, que j'évoque l'action personnelle des professeurs influents. Ce comité n'est donc pas impressionné par ceux qui crient le plus fort. Mais c'est parce qu'il est vigilant, bien inspiré et qu'il fait du bon travail. Le Bursar, M. C. M. Singer, me montre dans son bureau les plans de développement réalisés par le Comité, en accord naturellement avec toutes les autorités légales. Les projets s'étendent bien au-delà de ce qu'indique l'extrait du Rapport Annuel dont j'ai donné la traduction plus haut. Des programmes à longue prévision sont établis et sont en voie de réalisation constante, par une politique effective d'acquisitions immobilières. Selon les propositions du Developments Committee, l'Université achète tous les terrains et tous les immeubles à vendre au voisinage de l'Université, de manière à arrondir et à unifier progressivement son domaine, en vue de pouvoir rattacher à la concentration universitaire ce qui en est encore détaché, comme les services de bactériologie et d'hygiène, installés au service d'hygiène municipal, à un demi-mile, me dit-on, de l'Université. Les cliniques médicales se trouvent dans divers hôpitaux, qui sont cependant tous assez voisins, à un demi-mile en moyenne à l'Est du Royal Fort. L'Université possède déjà de nombreux immeubles et terrains dans cette région et ses projets se développent en accord avec ceux de la municipalité, préparant ainsi le site de la nouvelle Ecole de Médecine qui sera directement jointive à l'Est aux terrains de l'Université à Royal Fort.

Ainsi se poursuivent à la fois le développement et la concentration conjugués.

Mais l'Université a aussi des installations extérieures, par exemple la Station expérimentale d'agronomie, à peu de miles hors de la ville; la station clinique et expérimentale vétérinaire, à 14 miles hors de la ville. De même, les divers « Halls of Residence » ou homes pour les étudiantes et les étudiants sont à quelque distance de l'Université, jusqu'à 3 miles environ (Wills Hall); le terrain athlétique très spacieux est encore 2 miles plus loin. Actuellement, les homes peuvent abriter 250 jeunes filles et 350 jeunes gens, par groupes de 40 à 160 (le Wills Hall groupant avec quatre annexes 280 étudiants). Une somme de £ 270.000 a été recueillie par souscription et les projets existent pour édifier des logements supplémentaires pour 725 étudiants et étudiantes. Il est à remarquer que si l'Université est groupée et le sera toujours davantage, les homes ne le sont pas. Ceci contribue au contraste avec Liège où l'Université étant dispersée, des suggestions sont faites pour grouper tous les logements des étudiants dans une cité universitaire. Il y a d'ailleurs un Comité permanent du Council pour les Halls of Residence, qui s'occupe de leur organisation, de leur administration et de leur surveillance.

Le « General Purposes Committee », dont le président siège « au Developments Committee », est un autre comité permanent du Council qui, comme son nom l'indique, s'occupe de tous les détails de la vie de l'Université. De lui dépend notamment le Gardens Committee,

dont le Professeur de botanique est un animateur, et sous l'autorité duquel le Superintendent of Gardens (jardinier en chef) veille au bon état de tous les jardins intra- et extra-muros.

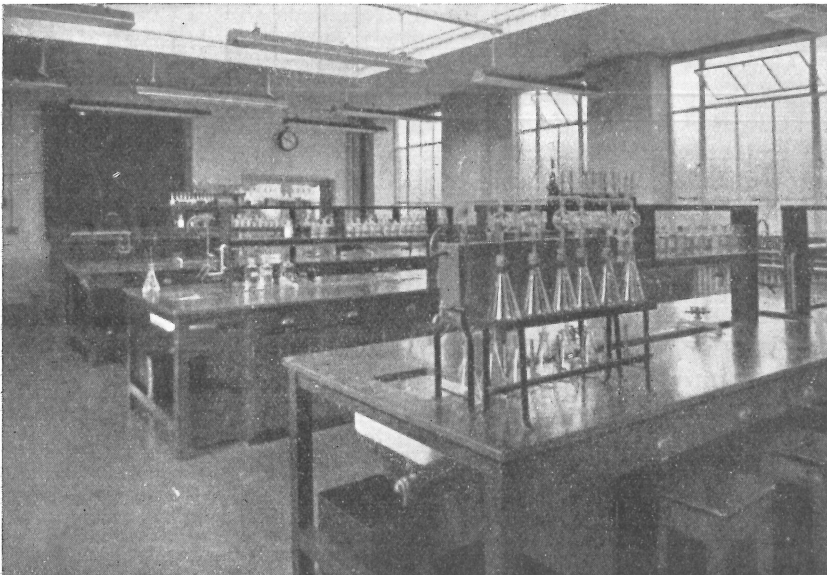
* * *

Ce qui précède établit à suffisance les vertus de l'organisation de Bristol. La continuité dans le temps et dans l'espace est le résultat de la continuité de propos et d'action assurée par le « Developments Committee »; l'avenir de l'Université de Bristol est inscrit sur le terrain et en préparation depuis de nombreuses années pour de nombreuses années. Il en résulte une quantité d'avantages. Pas de fausses manœuvres coûteuses, toutes les dépenses faites à bon escient au moment le plus favorable. Les impulsions sont entravées; rien ne se fait qui n'entre dans un plan mûrement réfléchi pendant de nombreuses années et qui ne permet pas de volte-faces. La concentration des bâtiments universitaires entraîne non seulement des économies appréciables d'administration, de chauffage, d'éclairage, d'entretien, de réparations, de personnel et de frais généraux, mais évite aussi la dispersion du personnel et de ce fait assure un rendement plus efficace de tous les services. Il semble d'ailleurs, à en juger par les tableaux du personnel figurant au Calendar, que tous les services soient assez étoffés et que l'administration de l'Université soit fortement organisée. C'est ce qui produit à un prix supportable ce « well-groomed look » qui impressionne si favorablement le visiteur et que j'ai plaisir à louer autant que l'illustration scientifique de l'Université de Bristol, parce que l'un ne dépare pas l'autre et parce que je ne vois pas pourquoi la Science et ses serviteurs ne méritent pas d'être aussi bien accommodés que la Finance, l'Industrie, le Commerce ou la Politique et leurs serviteurs.

Si l'Université de Liège avait possédé dès avant 1880 un « Developments Committee », sans doute ne serait-elle pas dispersée comme elle l'est sur tout le territoire de la Ville. Il y a longtemps qu'elle aurait acquis les terrains et les immeubles à l'angle du quai P. Van Hoegarden et de la Place du XX Août, sinistrés par deux guerres successives. Elle aurait acquis des terrains de la Ville de Liège, rue Charles Magnette, et l'immeuble de l'ancienne Banque Liégeoise, rue de l'Université, qu'elle occupait d'ailleurs encore pendant la dernière guerre. Elle n'aurait pas laissé échapper en 1931 l'occasion d'acquérir à bon compte, rue du Val-Benoît, le terrain qu'elle laissa acheter par l'Union Coopérative. Elle aurait de même acquis tous les terrains de l'Avenue des Tilleuls contigus à ses propres terrains du Val-Benoît, sans attendre que les immeubles qui s'y trouvent aient été relevés de leurs ruines de la dernière guerre. Elle aurait une politique effective et cohérente d'achat de terrains et de propriétés au voisinage de l'Hôpital de Bavière, en accord avec la Ville de Liège et la Commission d'Assistance publique,



Université de Bristol. Le Beffroi



Institut vétérinaire. Un laboratoire de biochimie

comme le suggère d'une manière pressante le professeur L. Brull et avec lui la Faculté de Médecine.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les bâtiments de l'Université de Liège présenteraient comme ceux de Bristol un aspect toujours bien entretenu, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et aux abords. Les cours intérieures et extérieures de la Place du XX Août ne seraient plus si minables d'aspect, on ne trouverait plus nulle part des décombres et des détritrus ni à l'intérieur ni à l'extérieur des bâtiments. Le parc du Val-Benoît ne ferait pas honte à l'Université. On ne verrait nulle part des bicyclettes et d'autres engins de transport dans les couloirs (A Bristol, les étudiants sont informés qu'ils ont à soigner eux-mêmes pour le garage de leurs bicyclettes ou véhicules). Les vitres seraient partout propres et claires. Les étudiants auraient quelques homes, des salles de réunion spacieuses et bien organisées, un terrain de sport et un réfectoire; les professeurs auraient un véritable club.

Les étudiants n'auraient pas à consacrer une grande partie de leur temps à courir d'un bâtiment à l'autre, par tous les temps, en bicyclette, à pied ou dans des tramways encombrés; ils n'auraient pas à attendre sur la voie publique l'ouverture de certains instituts ou auditoires, bref ils auraient peut-être l'impression que l'Université est leur maison ⁽¹⁾ et une maison accueillante, faite pour eux.

Sans doute, tout le monde serait-il satisfait, le corps académique, le personnel scientifique, le personnel auxiliaire et les étudiants, aussi sans doute le public et les autorités officielles, encore que le propre d'une Université soit de n'être jamais tout à fait satisfaite, la Science étant exigeante et avançant sans relâche.

Ajoutons qu'à l'Université de Bristol, toutes les nominations sont faites par élection du Conseil. Ceci doit contribuer beaucoup à l'excellent esprit de l'Université, car il n'y a aucune raison que tous les membres du corps académique ne s'apprécient pas comme également qualifiés, puisque aucune influence extra-universitaire ne peut intervenir dans les nominations.

On voit, finalement, que tout se tient dans un tel système, comme aussi d'ailleurs dans celui des Universités de l'Etat belge, si l'on peut dire.

* * *

Cette interdépendance totale, je m'en rends compte, m'expose à être entraîné en dehors du sujet auquel je veux me limiter, les bâtiments de l'Université de Liège et leur développement. Je ne reviendrai pas ici sur le caractère déplorable de la situation actuelle; je me réfère à l'article que j'y ai consacré dans le *Bulletin trimestriel*

(1) Les statuts de l'Université de Bristol stipulent à la Section 2 : « Les personnes suivantes seront membres de l'Université : les autorités académiques, à savoir le Chancelier, ... les graduates, les undergraduates ». Ces deux dernières catégories désignent les étudiants.

de janvier-mars 1951 de l'Association des Amis de l'Université de Liège. Mais il convient sans doute, à la lumière de ce qui précède, d'insister sur ce qui, dans la mauvaise situation de l'Université de Liège, résulte d'erreurs de principe et non d'insuffisances financières, administratives et techniques.

C'est essentiellement la dispersion désordonnée que révèle bien la planche II. J'écris désordonnée, car on pourrait avoir une dispersion du moins ordonnée. Ce serait le cas si toute la Faculté des Sciences appliquées était groupée. Actuellement ses étudiants doivent passer du Val-Benoît à l'Institut Montefiore (rue St-Gilles) et au Bâtiment Central (place du XX Août) en traversant la partie le plus encombrée de la ville et cela aux heures du trafic le plus élevé. Je citerai le cas d'étudiants qui font chaque jour le voyage aller et retour en chemin de fer, du chef-lieu d'une province voisine à Liège, où ils débarquent vers huit heures du matin. Ils peuvent arriver assez facilement au Val-Benoît, en tramway. Ensuite, ils doivent éventuellement se rendre à l'Institut Montefiore ou au Bâtiment Central, l'intervalle de temps entre deux cours étant à peine suffisant à cet effet. Ensuite, ils doivent revenir au Val-Benoît. Comprend-on qu'il adienne qu'ils fassent l'économie de l'effort physique qui leur est imposé en surcroît de la fatigue intellectuelle. Qu'ils soient absents presque systématiquement de l'un ou l'autre cours pour lequel la présence impose cet effort. Et que par suite de cette absence régulière, leur échec aux examens de passage soit pour ainsi dire fatal. Ce n'est là qu'un exemple. Un groupe d'étudiants du Val-Benoît frète régulièrement un autocar qui vient les attendre à la sortie de l'Institut de Mécanique pour les conduire en ville.

Au lieu de poursuivre la concentration des étudiants de la Faculté des Sciences appliquées au Val-Benoît, on a utilisé les réserves disponibles à y enseigner depuis quelques années les étudiants de la candidature d'ingénieurs, rattachés à la Faculté des Sciences. Nouvelle dispersion, car ces étudiants doivent fréquemment se rendre du Val-Benoît au Bâtiment Central pour deux de leurs cours les plus importants : la physique et la chimie; cependant que les Instituts du Val-Benoît sont détournés de leur destination première. Plus récemment, des transformations majeures de l'Institut de Zoologie l'ont rendu indisponible. Des centaines d'étudiants des candidatures en sciences naturelles sont envoyés pour plusieurs années au Val-Benoît, loin des autres endroits où ils reçoivent la plupart de leurs cours et ce à la grande insatisfaction des professeurs et des étudiants de l'Institut de Mécanique.

Ce sont là des conséquences parmi les plus frappantes d'une dispersion désordonnée; on comprend que la dispersion générale des bâtiments les multiplie, encore que les désagrèments en soient heureusement moindres en moyenne.

Cette dispersion favorise aussi l'emploi d'engins de transports individuels ou privés, car les moyens de transport en commun

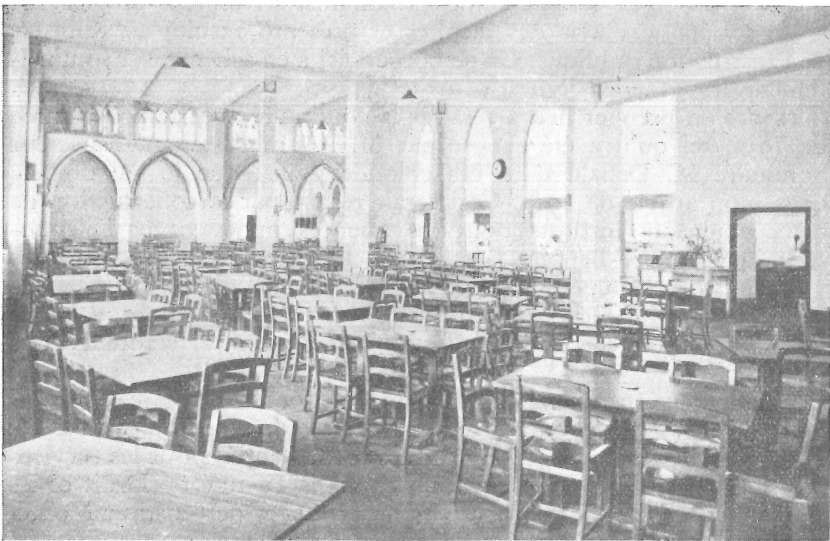
conviennent mal aux périple estudiantins imposés aux heures de grand trafic. Or les bâtiments universitaires et leurs abords, sauf au Val-Benoît, se prêtent très mal au garage des bicyclettes, motos et autos qui sont de plus en plus utilisés par les étudiants les plus consciencieux, ceux qui s'efforcent de ne pas manquer certains cours. Cet aspect de la question ne peut pas être minimisé et il est détestable : il expose les étudiants aux accidents de voirie et de santé; il contribue à aggraver les problèmes de circulation et il est anti-économique en imposant des déplacements doubles (aller et retour) inutiles; il fait naître des problèmes de parcage et de stationnement qui entraînent des inconvénients domestiques et même parfois des incidents personnels : j'ai été informé parfois d'incidents de ce genre indignes d'une Université.

Quels sont les remèdes à une situation aussi mauvaise. L'idéal est, à mon avis, la concentration telle qu'elle existe non seulement à Bristol, mais aussi à Cambridge, à Glasgow (Université vieille de plus de cinq siècles), à Harvard, à Sydney, à Bruxelles, à Caen, etc... Elle existe en fait dans la plupart des Universités et là où elle n'existe pas, on tend à la réaliser, comme à Louvain. A Gand, la dispersion est beaucoup moindre qu'à Liège, de même à Zurich. Je ne connais guère que Delft où l'Ecole polytechnique soit relativement aussi dispersée, mais avec de moindres distances et de moindres inconvénients.

Mais cette solution idéale présente de grandes difficultés pratiques : financières, administratives et techniques. Je désire rendre aussi attentif à ce sujet sur un point important : celui du régime de transition. On se rend compte que la construction d'une nouvelle Université groupée, même si elle est faite sous la direction d'une « *forte autorité* » analogue au « Developments Committee » de Bristol, demandera un grand nombre d'années d'études et de travaux, sans parler des sommes d'argent considérables. En outre, on ne pourra pas tout construire à la fois, mais nécessairement un établissement après l'autre. Comment se fera le transfert ? D'un bloc (comme cela a été le cas ou presque à Bruxelles) ou progressivement. Dans cette dernière hypothèse, il faut prendre garde au trouble énorme, au désordre et à la dispersion qui affecteront l'Université pendant un grand nombre d'années sans interruption. Que l'on songe au problème que constituerait le transfert de toutes les usines et ateliers d'un complexe comme Ougrée-Marihaye, par exemple, ou Espérance-Longdoz, dans une installation unique et groupée sur un nouveau site. Et encore, cela se ferait-il dans un tel cas dans les meilleures conditions de direction et d'autorité. Cette comparaison, d'ailleurs très approximative, me permet d'affirmer que, dans le système actuel d'organisation des travaux des bâtiments universitaires, la construction d'une nouvelle Université groupée est strictement impossible; la situation de l'hôpital universitaire de Gand m'en est témoin (cfr. mon article de 1951 dans ce bulletin). Et puis, il y a



Manor Hall (home d'étudiants)



Réfectoire des étudiants

la question du choix d'un emplacement éventuel ! Je me résumerai comme suit, ainsi que je l'ai écrit dans un rapport officiel. Je ne crois pas que l'on puisse abandonner l'idée du regroupement futur de l'Université; il faut la défendre au moins pour le principe et en raison de ses avantages. Mais je ne crois pas qu'elle soit réalisable avant longtemps, même si des circonstances imprévisibles, probablement peu souhaitables en elles-mêmes (comme celles qu'a connues l'Université de Caen), la favoriseraient. Je l'appellerais volontiers l'Université de l'an 2000 et si l'on croit vraiment pouvoir la réaliser pour lors, il ne faut pas tarder à s'en occuper.

Entretemps, l'Université de Liège ne peut mourir; elle doit continuer à vivre et à se développer; c'est là le propre de toute Université. Il faut des améliorations urgentes et pratiques aux tares et aux misères actuelles. La solution consiste, peut-on dire, à passer le plus tôt possible de la dispersion désordonnée à la dispersion ordonnée. Plus simplement, à mettre un peu d'ordre dans la dispersion actuelle, afin d'en atténuer les pires inconvénients tout en faisant face aux besoins de développement les plus urgents et en réservant l'avenir pour quelques dizaines d'années. Cette solution peut paraître modeste; on verra plus loin qu'elle exige déjà des conditions qui sont loin d'être acquises et qui ne le seront pas sans peines. Sans doute ne remédiera-t-elle pas aux inconvénients généraux de la dispersion, notamment du point de vue administratif et économique, mais du moins les atténuera-t-elle quelque peu.

Il ne convient pas d'exposer ici un programme. Une telle communication est réservée aux autorités administratives. Un programme a été soumis aux avis des facultés et présenté ensuite au Ministre de l'Instruction publique. On se bornera ici à en schématiser sommairement les grandes lignes.

Il vise en premier lieu à rétablir la continuité avec le programme de 1930, tel qu'il a été exposé par M. l'Administrateur-Inspecteur honoraire M. Dehalu dans ces colonnes, ainsi que je l'ai rappelé dans mon article de 1951. Ceci serait réalisé par la construction de deux nouveaux instituts pour les sciences minérales et l'électrotechnique au Val-Benoît. Toute la Faculté des Sciences appliquées y serait alors groupée, mettant ainsi fin à une dispersion partielle actuellement très fâcheuse. En outre, l'Institut Montefiore, à la rue St-Gilles, et un certain espace au bâtiment central seront rendus disponibles.

Ensuite, un institut sera construit à front de la Place Cockerill pour la Faculté de Philosophie et Lettres et les Instituts y annexés. Il sera suivi de l'aménagement du Bâtiment Central pour les services administratifs et généraux ainsi que pour la Faculté de Droit et les Instituts y annexés. Puis viendra l'aménagement de l'Institut Montefiore pour les cours de mathématiques et de physique et l'aménagement avec extension de l'Institut de Chimie du quai P. Van Hoegarden et de la Place du XX Août.

Ces constructions et aménagements réaliseraient des groupements des facultés des sciences d'érudition et humaines au voisinage de la bibliothèque et atténueraient fortement la dispersion actuelle des candidatures scientifiques. La bibliothèque elle-même pourrait obtenir des agrandissements dans l'ancien institut de physique du quai P. Van Hoegaerden, qui lui est contigu.

Pour la Faculté de Médecine, tous les aménagements dépendraient de la reconstruction intégrale de l'Hôpital de Bavière, qui figure au programme du Ministère de la Santé publique. Ceci permettrait le transfert de l'Institut de Pharmacie à l'ancienne Maternité du Boulevard de la Constitution. Un Institut nouveau de chimie biologique pourrait être édifié sur les terrains disponibles de la rue de Pitteurs et des extensions de certains services non cliniques de la Faculté de Médecine réalisées sur les terrains de l'Université du Boulevard de la Constitution ou sur certains terrains à acquérir (selon le vœu de la Faculté de Médecine évoqué plus haut), peut-être de la Ville de Liège et de la Commission d'Assistance publique. La Faculté de Médecine serait ainsi assez bien groupée. L'ancien Hôtel Lamarche au Val-Benoît pourrait être aménagé pour l'Institut supérieur d'éducation physique et l'Institut de botanique pourrait s'étendre dans l'ancien Institut de pharmacie.

Telles seraient les principales constructions, sans préjudice de quelques extensions ou aménagements nécessaires aux instituts existants du Val-Benoît, d'astrophysique à Cointe, de zoologie (en cours), d'anatomie, éventuellement de physiologie, etc...

Ce programme, le plus modeste possible, coûtera au bas mot un demi-milliard et exigera vraisemblablement dix années pour sa réalisation. Encore cela demandera-t-il d'assez nombreuses conditions qui, répétons-le, ne sont pas réalisées actuellement et ne le seront pas sans peine.

Conditions financières

Il est nécessaire d'assurer à l'Université, pour la réalisation de ce programme, des crédits annuels spéciaux de 50.000.000 pendant dix ans, reportables d'une année à l'autre, selon le rythme d'avancement des travaux et d'engagement des dépenses. M. le Ministre de l'Instruction publique, P. Harmel a annoncé le dépôt d'un projet de loi pour la prolongation et l'extension du Fonds Vanderpoorten, susceptible de réaliser les conditions financières requises ci-dessus définies.

Conditions d'économie

Il sera nécessaire, pour pouvoir réaliser ce programme sans dépassements financiers et sans difficultés techniques d'approvisionnements en matériaux et de main-d'œuvre, d'appliquer dans la conception et l'exécution les règles de la plus stricte économie. Naturellement,

tout caractère somptuaire devra être écarté, ce qui ne doit pas nuire à un aspect de bon aloi des bâtiments. Mais il faudra surtout éviter le gigantisme (se souvenir des avatars de l'hôpital universitaire de Gand), éviter tout ce qui est superflu et tout ce qui fait double emploi.

Par exemple, il y a dans certains instituts existants du Val-Benoît quelque abondance dans les salles de dessin (notamment à l'Institut du Génie Civil) et dans les grandes salles de cours. C'est ce qui a conduit à les mettre actuellement à la disposition des cours de caractère mathématique et graphique des candidatures d'ingénieurs. Comme elles seront rendues disponibles à nouveau par le transfert de ces candidatures à l'ancien Institut Montefiore, rue St-Gilles, elles devront être utilisées dans la mesure du possible pour les nouveaux Instituts de la Faculté des Sciences appliquées au Val-Benoît. Par exemple, il sera inutile de doter le nouvel Institut électro-technique d'une grande salle de dessin, pour remplacer celle de l'Institut Montefiore. On pourra utiliser à cet effet une grande salle de dessin de l'Institut du Génie Civil. Des grandes salles de cours des instituts existants pourraient de même servir aux sciences minérales et électriques, permettant ainsi l'économie provisoire de grandes salles de cours dans les nouveaux instituts, salles dont la construction pourrait être différée jusqu'aux temps où le développement scientifique le rendrait nécessaire. De même l'existence de la Centrale thermo-électrique au Val-Benoît pourrait rendre des services au nouvel Institut électro-technique. Dans le même ordre d'idées, les aménagements actuels de l'Institut Montefiore pourraient faciliter son adaptation à l'enseignement de la physique et sa grande salle de dessin serait très adéquate pour les candidatures d'ingénieurs.

L'économie doit donc consister à tirer le meilleur parti de ce qui existe en le conjuguant le mieux possible avec les constructions neuves. Comme il est montré ci-dessus, cela est possible avec un résultat avantageux, sans absurdités ni mesquineries.

Conditions de succession et de transfert

Il faut que le programme soit exécuté dans l'ordre le plus adéquat et de telle manière qu'aucun service ne soit momentanément désorganisé ou troublé. Pour atteindre ce résultat, il faut principalement veiller à ne rien détruire totalement ou partiellement avant de permettre le transfert définitif des services intéressés.

C'est pourquoi il faut commencer par les constructions neuves des Instituts de sciences minérales, d'électro-technique et philosophie et lettres. Après l'occupation de ces nouveaux bâtiments par les services auxquels ils sont destinés, les locaux qu'ils auront abandonnés peuvent être aménagés pour d'autres services, et ainsi de suite. Ceci évitera non seulement beaucoup de perturbations et d'inconvénients pour l'enseignement et le travail scientifique, mais aussi de nombreuses dépenses improductives de locations, transferts provisoires, aménagements provisoires, etc...

Pour cela il est nécessaire que l'Université soit maîtresse de l'ordre des travaux, c'est-à-dire que les crédits soient inscrits au Ministère de l'Instruction publique et non au Ministère des Travaux publics. Je suis entièrement conscient que ce point est particulièrement délicat et qu'il semble devoir rencontrer des difficultés, dont les principales seront de nature personnelle et mettront en cause des susceptibilités de fonctionnaires, surtout des inspecteurs des finances et aussi d'ingénieurs. Je ne puis naturellement approuver que les intérêts de l'Université, qui sont des intérêts publics, dont dépend l'élite des générations à venir, soient compromis par de telles circonstances. Il va de soi que mes observations ne visent aucune personne, mais un système qui constitue une erreur préjudiciable au pays et qui doit être réparée.

Actuellement, les crédits pour les travaux aux Universités de l'Etat sont inscrits au budget du Ministère des Travaux publics et celui-ci en dispose à sa guise, c'est-à-dire selon les vicissitudes d'une administration compliquée, surchargée et souvent insuffisamment pourvue de moyens techniques (en personnel notamment). Ainsi, les travaux aux Universités se font d'une manière qui ne cadre pas du tout avec les vues des responsables de l'Université, qui n'ont finalement aucune action sur eux. Les services des Travaux publics arrêtent en effet tous les plans directement avec les professeurs, sans aucun contrôle modérateur des autorités académiques. Le principe d'économie précédemment exposé et le principe de succession et de transfert sont ainsi directement méconnus, au grand préjudice du Trésor public. Je n'hésite pas à dire qu'il en résulte de véritables gaspillages, toujours en mettant hors cause les personnes, mais en n'accusant que le système.

Je donnerai en exemple les transformations actuelles de l'Institut de Zoologie, qui avaient pour objet d'apporter un soulagement urgent à la situation du professeur, devenue insupportable par suite de l'accroissement du nombre des étudiants. La manière dont ce problème a été résolu en dehors de toute intervention de l'Université a pour effet de rendre l'Institut de Zoologie indisponible pendant de nombreuses années, de mettre le professeur pendant ce temps-là dans une situation encore plus pénible, avec un transfert provisoire et incommode de son enseignement au Val-Benoît, entraînant toutes sortes d'inconvénients et de dépenses perdues. Et lorsque le professeur aura finalement réintégré son institut considérablement agrandi, il constatera l'insuffisance de ses moyens devant des prestations matérielles fortement accrues et en éprouvera probablement de nouvelles difficultés. Ainsi tout se fait sans sagesse ou disons sans bon sens à l'Université.

Autre exemple de travail à contretemps. Un professeur de géologie demandait depuis plusieurs années des extensions. Les travaux viennent de commencer en décembre 1952, précisément quelques semaines après que le Ministère des Travaux publics a demandé le programme du nouvel Institut des sciences minérales, dont la réali-

sation si elle est prochaine, rend inutile les aménagements nouveaux entrepris à grands frais et qu'il faudra peut-être démolir, à frais nouveaux, lors des futurs aménagements du bâtiment central. J'insiste encore sur le fait que tout ceci ne permet aucun reproche à aucune personne, mais est la conséquence automatique et inéluctable d'un système déraisonnable. Ce système est non seulement discutables au point de vue légal. La concentration des services des bâtiments des divers départements au Ministère des Travaux publics a été réalisée par un arrêté des Secrétaires généraux du 9 août 1940. Après la guerre, ce régime a été maintenu en vertu d'un arrêté du Régent contresigné par les ministres, c'est-à-dire d'une réglementation d'exception.

Il s'agit dans les deux cas de mesures non contrôlées ni débattues, inspirées par la fatalité concentrationniste des administrations centrales de la plupart des départements ministériels, qui sont prises aveuglément et sans aucun souci des conséquences.

Conditions techniques

Parallèlement à la nécessité pour l'Université de régir l'emploi des crédits pour la construction, par leur inscription au budget du Ministère de l'Instruction publique, il faut qu'elle dispose de l'autorité générale du « maître de l'œuvre » sur l'exécution. Ceci ne peut être réalisé que si l'étude et l'exécution sont confiées non à un service général, mais bien à un service spécial, comme l'était la Direction technique des travaux de construction des instituts universitaires du Val-Benoît, qui a exécuté les travaux de 1930 à 1938 et a existé encore jusqu'en 1940, époque à laquelle elle a été absorbée par le Ministère des Travaux publics, pour former le noyau essentiel de la Direction provinciale de Liège de l'Administration des Bâtiments. Cette dernière remarque fera admettre ma sincérité lorsque j'écris que je ne reproche rien aux personnes, car un grand nombre des personnes qui sont actuellement actives dans les conditions déraisonnables indiquées ci-dessus sont mes anciens collaborateurs et je leur ai conservé toute mon estime. C'est le système actuel qui est condamné par ses résultats. Je n'hésite pas à dire non plus, sans connaître de chiffres, mais par ce que je vois et que j'apprécie professionnellement, que le système actuel conduit certes à des dépenses plus élevées et que la Direction technique, en dépit des critiques passionnées dont elle a été l'objet, précisément à cause de cela, a réalisé ses travaux de la manière la plus économique et plus rapidement qu'il n'a été fait pour aucune autre entreprise équivalente de l'Etat. Je ne cherche ici aucune satisfaction personnelle, je renouvelle simplement les conseils que, sur leur demande, j'ai donnés aux autorités responsables en 1929 et dont l'observation a été couronnée de succès, non en raison des personnes, mais du principe juste. La contre épreuve est établie par le système actuel.

Un souvenir anecdotique s'impose ici à ma plume. Lorsque j'arrivai à Liège aux premiers jours de janvier 1926 pour commencer mon enseignement, j'eus l'occasion d'avoir un entretien avec le Gouverneur de la Province, qui était alors M. Grégoire. Il me reçut sévèrement. Il avait compris que j'étais ingénieur des Ponts et Chaussées et il m'accueillit par des critiques très vives du service d'entretien du Palais provincial. Lorsque je lui eus fait comprendre que j'étais totalement étranger à cette administration, il se radoucit et notre conversation prit un cours plus normal. Je ne me doutais certes pas à cette époque que 27 ans plus tard, je serais conduit à adopter, d'une manière plus nuancée et moins personnelle mais aussi plus étayée et plus fondée, la même attitude. Mais, ainsi que je l'écrivais plus haut, les mêmes causes produisent les mêmes effets.

En fait, le système actuel, institué par l'arrêté-loi du 23 octobre 1946 est encore plus mauvais que celui qui pouvait exister en 1926. Il stipule en effet que le Ministère des Travaux publics fait fonction de « *propriétaire* » de tous les immeubles de l'Etat et que les occupants font fonction de « *locataires* ». Il s'agit là d'une pure fiction administrative, qui n'a rien de juridique. C'est naturellement l'Etat et non un département qui est propriétaire. En fait, le Département des Travaux publics est le « *régisseur* » du « *propriétaire* », plus particulièrement même l'architecte. A Liège, par exemple, l'Etat n'est juridiquement propriétaire de presque aucun des bâtiments de l'Université, parce qu'aucun des terrains ne lui appartient. En fait, la fiction du « *propriétaire* » a été créée pour donner au Département des Travaux publics de l'autorité à l'égard des « *locataires* ». L'anecdote que j'évoquais plus haut a plus de portée qu'il n'y paraît; elle caractérise la mission ingrate et difficile que constitue l'entretien des bâtiments de l'Etat. La tâche des fonctionnaires qui l'assument n'est certes pas facile ni agréable. On peut imaginer que le Département des Travaux publics n'a pas accepté sans hésitation la charge de tous les bâtiments de toutes les administrations civiles, d'autant plus qu'il n'avait guère les moyens pour faire face à une telle tâche, surtout en personnel. L'autorité du propriétaire constitue une sorte d'encouragement et de protection pour une administration assez désarmée.

Cette situation malaisée est particulièrement inopportune dans le cas des Universités. Elle interdit, par exemple, au chef d'un service scientifique, de procéder à aucune modification constructive nécessaire du point de vue scientifique sans autorisation d'un préposé du Ministère des Travaux publics, même lorsque les frais sont couverts par des fonds scientifiques. C'est à peine si ce chef de service peut faire effectuer les travaux par l'entrepreneur de son choix, et à un prix souvent beaucoup plus bas que celui d'un entrepreneur officiel ou habituel du Département des Travaux publics. Il me déplaît de poursuivre ce sujet, qui ne réserve aucune satisfaction et qui gêne autant ceux qui l'appliquent que ceux qui le subissent.

Si l'on veut éviter à Liège l'équivalent des déceptions et des troubles de l'Hôpital universitaire de Gand et faire exécuter en dix ans le programme de cinq cents millions à la satisfaction de l'Université, il est nécessaire d'en confier l'étude et l'exécution à un service spécial, travaillant selon les instructions de l'Université. Celle-ci a d'ailleurs des besoins d'une nature permanente et si particulière, que ce service devrait s'occuper en permanence des bâtiments de l'Université et aussi de leur entretien constructif.

* * *

Telles sont mes réflexions inspirées par un voyage à Bristol, à la fin de l'été 1952. Je les confie au *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, à une époque qui pourrait être importante pour l'avenir immédiat des installations de l'Université. Je les publie sans témérité et sans timidité, selon la belle devise de la Société royale des Sciences de Liège, qui m'a fait l'honneur de m'inscrire jadis au nombre de ses membres. J'éprouve comme un devoir, l'obligation d'exposer la somme de ces réflexions qui constituent en quelque sorte mon testament rectoral.

Qu'en adviendra-t-il ? Le voyage à Bristol sera-t-il jamais de quelque utilité pour l'Université ? Je l'ignore et je n'ai certes pas l'impudence de croire que ce soit nécessaire. Mes observations sont purement personnelles et je me permets seulement, comme conclusion, d'en déduire des conseils. A chacun de les apprécier. Ce voyage a été une excursion strictement privée, à mes risques et périls (bien réduits d'ailleurs tellement l'hospitalité de l'Université de Bristol a été grande).

Il en restera toujours au moins pour moi un souvenir inoubliable. J'en dois rendre grâce surtout à Mrs et au professeur N. F. Mott. Ils m'ont initié aux délices du « Bristol milk ». Ils m'ont guidé, par un clair de lune romantique vers ces beaux jardins qui surplombent la gorge de l'Avon, aux approches du célèbre pont suspendu de Clifton ⁽¹⁾. J'ai goûté intensément la splendeur de ce site auquel une œuvre admirable de l'industrie humaine ajoute encore de la grandeur sans troubler sa majesté, plaisir rare. J'ai éprouvé l'impression d'une grande communion avec la nature et avec les hommes. Je n'en demande pas davantage pour moi-même.

F. CAMPUS

Recteur de l'Université de Liège

(1) Dû au grand Brunel, qui le commença en 1831.